



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 12/10/2020

Lancement du recensement agricole en région Pays de la Loire

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, débute ce mois-ci. 30 100 agriculteurs sont concernés en région Pays de la Loire.

D'octobre 2020 à avril 2021, toutes les exploitations de France métropolitaine et des départements d'outre-mer sont concernées par le recensement agricole. Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et ses exploitants.

Ces données serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

L'édition 2010 a par exemple permis de tirer plusieurs enseignements sur l'agriculture en Pays de la Loire :

- Près de 34 300 exploitations sont recensées. La diminution de leur nombre est plus marquée dans la région (- 36 % en 10 ans) qu'en France (- 26 %), et est principalement due à la disparition des petites et, dans une moindre mesure, des moyennes exploitations ;
- L'activité des exploitations agricoles implique de façon régulière 73 500 personnes en 2010. C'est un tiers de moins que dix ans plus tôt ;
- L'agriculture occupe 2 103 000 hectares. La superficie moyenne d'une exploitation est passée de 40 à 60 ha en dix ans.
- L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture ligérienne. L'activité dominante reste le lait, suivie des productions hors sol (avicoles et porcines). L'agriculture régionale se caractérise également par une grande diversité de ses productions végétales.

Pour le recensement 2020, une grande partie des exploitants (plus de 24 000 en Pays de la Loire) pourra directement répondre au questionnaire via internet, de manière totalement sécurisée. Certains exploitants (6 000 dans la région) recevront la visite d'un enquêteur et seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques.

Les premiers résultats du RA 2020 seront rendus publics à partir de la fin de l'année 2021, sur le site Agreste, afin que tous les acteurs du monde agricole ainsi que le grand public puissent mieux connaître l'agriculture française dans sa diversité.

Le recensement agricole c'est simple et rapide.

Pour plus d'information, rendez-vous sur recensementagricole2020.

Contacts presse

François CHAVENON-VERLHAC

Tél : 02 72 74 72 14

communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

DRAAF des Pays de la Loire
5 rue Françoise Giroud
CS 67516
44 275 Nantes cedex 2
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>